

COMMISSION DE LA SANTE



Cher visiteur,

Vous pourrez découvrir ici les travaux de la commission de la santé, que j'ai l'honneur de présider.

En vertu des dispositions constitutionnelles, cette commission assure le suivi de la politique de la santé et du Service national de santé (SNS). Elle contrôle les secteurs relevant du Ministère de la Santé, notamment en ce qui concerne l'accès aux soins et leur qualité, le Plan national de santé, la politique du médicament, les hôpitaux et la gestion hospitalière, la toxicomanie, la santé publique et la recherche médicale, ainsi que le financement du SNS et sa relation avec les secteurs social et privé.

Conscients de l'importance de ce travail, puisqu'il concerne l'un des piliers les plus fondamentaux de la vie des citoyens, nous ouvrons ici un espace de partage des principales informations sur l'activité de la commission de la santé. Nous espérons qu'il sera utile et nous comptons sur les contributions de tous.

Je suis certain que nous ferons un meilleur travail grâce à cet espace, conçu pour favoriser le dialogue avec les citoyens. Servir les Portugais, tel est le but poursuivi par les membres de cette commission, dans le domaine de la santé mais aussi de toute l'activité politique.

Merci de votre attention.

José Matos Rosa